

Département d'Eure-et-Loir
Arrondissement de Châteaudun

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAUMERAY
Du 13 AVRIL 2023**

Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 028-212803704-20230413-2023_13-DE



L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 13 AVRIL 2023 à 20h35 le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BERTHOME Daniel, Maire.

Présents : M. Daniel BERTHOME, M Jean-Claude BIASSE M. Anthony CHABOCHE, Mme Virginie DUPUID, M. Nicolas FIETTE, M. Jean GATINEAU, M. Patrick MILLET, M. Guillaume ROGER DE CAMPAGNOLLE.

Absents avec procuration : Mme Geneviève LENFANT donne pouvoir à M. Daniel Berthomé.

Absents excusés : M. Samuel NOËL, M. Manuel LEYGONIE

Date de convocation :
29/03/2023

Le secrétaire de séance a été nommé : Mme Virginie Dupuid

DELIBERATION N°2023-13

Avis sur le projet de parc éolien SAS CHAMP EOLIEN DE LA CROIX NOLLET

Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2023 prescrivant une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS CHAMP ÉOLIEN DE LA CROIX NOLLET, pour son projet de parc éolien sur le territoire de la commune de BOUVILLE (N°ICPE 4861).

La commune de SAUMERAY est incluse dans le périmètre (6 km) défini à l'article R 181-36 du Code de l'Environnement où doit être affiché l'avis au public annonçant l'enquête publique relative à cette demande. L'enquête publique a commencé le 14 mars 2023 et s'achèvera le 14 avril 2023.

Outre les formalités de publicité préalable, le conseil municipal est appelé à formuler un avis sur ce dossier dès l'ouverture de l'enquête.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce projet, après un long débat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à bulletin secret

Pour	0	Contre	5	Abstention	4
-------------	----------	---------------	----------	-------------------	----------

➤ **ÉMET un avis défavorable sur ce dossier.**

Certifié conforme
Le Maire
Daniel BERTHOME

